

PROCES-VERBAL DE CONTRÔLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE DOMESTIQUE A BASSE TENSION

Numéro du rapport : 120360579

Propriétaire: Rue Sylvain Panis 6 4367 CRISNEE	Installateur: /	Donneur de comm.: Accord Immo Grand route 36 A/006 4367 CRISNEE
---	---------------------------	---

Date de l'examen : 16/12/2025

Date du mesurage : 19/12/2025

ID de l'installation : 2012083863	Lieu du contrôle: Rue Sylvain Panis 6 4367 CRISNEE
--	---

I. Description générale et caractéristiques

Type d'installation:	Unité d'habitation	Connexion au numéro EAN:	/
Type de câble d'alimentation:	VFVB	Connexion en courant nominal (A):	27 A
Section du câble d'alimentation:	16 mm ²	Différentiel (type):	A
Tension nominale:	3x230 VAC	Différentiel (ΔI):	300 mA
Nombre de tableaux:	2	Différentiel (Nombre de pôles):	4
Nombre de circuits (borniers, réserve incluse):	15	Différentiel In (A):	40 A
Année d'installation / d'extension:	Avant et après le 1/10/1981 (mais avant le 1/6/	Type de réseau:	TT
Type d'électrode de terre:	Non placé	Référence des schémas (No ou date):	Pas de schémas
Type d'interrupteur général:	Interrupteur différentiel		
Description de l'installation:	Voir page suivante		

II. Contrôles accomplis

Contrôle de conformité avant la mise en service: AR 8/9/2019 Livre 1, Chap.6.4

L'enquête porte sur les dispositions légales en vigueur concernant le contrôle de conformité d'une installation électrique domestique basse tension et/ou très basse tension avant sa mise en service.

Voir les contrôles effectués en annexe.

III. Constatation pendant l'examen

Voir les infractions, remarques et notes en annexe

IV. Mesurages

Résistance de diffusion de terre(Re)	0,00	Ohm
Résistance d'isolation (Ri)	0,00	Mohm

V. Conclusion

C L'installation électrique n'est pas conforme aux exigences du Livre 1 de l'Arrêté Royal du 8 septembre 2019 concernant les installations électriques à basse tension et à très basse tension.

Schémas estampillés, signés et ajoutés à cette inspection: Non

Le différentiel général a été scellé: Non

VI. Notifications

"Les résultats de ce rapport d'inspection et/ou d'examen portent exclusivement sur le ou les objets ou lots inspectés.

2. Le rapport ne peut être reproduit autrement que dans son intégralité sans le consentement du client et de l'autorité de contrôle BTI asbl.

3. Conseils pour le propriétaire/gestionnaire/locataire :

-3.1 Le rapport d'enquête doit être conservé dans le dossier de l'installation électrique.

-3.2 Le dossier doit mentionner toute modification apportée à l'installation électrique.

-3.3 En cas d'accident de personnes, directement ou indirectement dû à la présence d'électricité, le Département fédéral de l'énergie doit être immédiatement informé."

L'AGENT CONTROLEUR
Arnaud Cornet

PROCES-VERBAL DE CONTRÔLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE DOMESTIQUE A BASSE TENSION

Numéro du rapport : 120360579

Description de l'installation

Installation après compteur n° 1SAG3100604572

Contrôles effectués

Conformité entre des dispositifs à courant différentiel et la valeur de résistance de dispersion de l'électrode de terre	OK <input type="checkbox"/>	NOK <input checked="" type="checkbox"/>
Conformité entre les dispositifs de protection contre les surintensités installés et les sections des circuits de courant respectifs qui les protègent	OK <input type="checkbox"/>	NOK <input checked="" type="checkbox"/>
Conformité entre la mise en place de l'installation électrique et des schémas unifilaires et aux plans de situation	OK <input type="checkbox"/>	NOK <input checked="" type="checkbox"/>
Contrôle des équipements fixes ou stationnaires (sélection correcte, installation et montage sur site)	OK <input checked="" type="checkbox"/>	NOK <input type="checkbox"/>
Vérification de la continuité des connexions équipotentielles (principales et auxiliaires) et des conducteurs de protection des prises de courant et des appareils fixes, fixes ou mobiles à position fixe de classe I	OK <input type="checkbox"/>	NOK <input checked="" type="checkbox"/>

Conclusions

Infractions:

Infractions schéma's:

- 1.1 : L'installation électrique doit faire l'objet d'un plan unifilaire.
- 1.2 : L'installation électrique doit faire l'objet d'un plan de situation.
- 1.6 : L'indications de la tension est à prévoir.

Infractions terre:

- 2.9 : Un dispositif de sectionnement de terre doit être installer pour permettre la mesure de la résistance de dispersion de la prise de terre.

Infractions tableau:

- 4.17 : Les repérage des circuits et/ou l'apparature manque ou est incomplète.
- 4.18 : Le tableau doit être protégé selon IP XX-B.
- 4.7 : La liaison équipotentielle supplémentaire du tableau.

Infractions dispositif de protection:

- 5.5 : Les circuits des salles de bains, salles de douches et des lessiveuses, séchoirs et lave-vaisselle doivent être protégés par un dispositif de protection à courant différentiel-résiduel à haute ou très haute sensibilité.

Infractions liaison équipotentielle:

- 6.5 : Le liaison équipotentielle principale manque.

Infractions d'appareils et machines électriques:

- 8.2 : L'ininterchangeabilité des fusibles et disjoncteurs doit être assurée par des éléments de calibrage.
- 8.24 : Les prises de courant utilisées ou installées ne sont pas équipées d'une sécurité enfant.

Infractions des règles d'art:

- 9.2 : Des conducteurs qui sont pas connectées, doivent être isolées ou retirées.

Infractions mesurages:

- 10.1 : Pas possible de faire la mesure de la résistance d'isolement par souci de continuité d'activité.

Informations complémentaires sur les infractions:

Les marquages sur les disjoncteurs ou mini jump doivent être visible (intensité,courbe,pouvoir de coupure)

Remarques:

Notes:

PROCES-VERBAL DE CONTRÔLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE DOMESTIQUE A BASSE TENSION

Numéro du rapport : 120360579